

Légation de Suisse
en
France

a. a. 1927

N° 21

15. II. 1927.

11.

Paris, le 12 février 1927.

I C 4/27.



Im annehmen
14. 2. 27. U
Zurück am 16. II. 27

Votre B 11/121/2-NV.

Monsieur le Président,

Le rapport que M. Victor Bérard doit présenter au Sénat sur le compromis d'arbitrage des zones était attendu pour la semaine dernière (voir ma lettre du 28 janvier). Avant-hier, je suis donc allé au Quai d'Orsay et j'ai demandé au Directeur politique d'Europe si ce rapport était prêt. A ma très grande déception, j'ai appris que ce n'était pas le cas.

Me prévalant des instructions contenues dans la lettre personnelle que vous avez bien voulu m'écrire le 22 janvier, j'ai carrément déclaré à mon interlocuteur que toutes ces tergiversations avaient assez duré et je lui ai demandé à voir M. Briand auquel je tenais à exposer moi-même le devoir de hâter - enfin ! - la procédure.

Le Ministre des Affaires Etrangères m'a reçu aujourd'hui à midi; immédiatement, je suis entré dans le vif du sujet qui m'amenait et je lui ai fait part de la surprise et de la préoccupation que causait à Berne la lenteur excessive du Sénat. M. Briand

Au Département Politique fédéral,

B e r n e .

=====



m'a répondu qu'il était le premier à regretter ce retard contre lequel il a lutté en écrivant récemment au Président de la Commission sénatoriale des Affaires Etrangères; aussi s'attendait-il au dépôt du rapport Bérard dans le délai envisagé; mais il semble que, par suite d'une intervention directe de M. Hennessy auprès de M. Victor Bérard, un malentendu se soit produit; le sénateur aurait cru comprendre que l'Ambassadeur désirait prendre connaissance de son travail avant sa communication à la commission; or, cette supposition était erronée. Quoi qu'il en soit, M. Briand m'a assuré que le rapport Bérard était à la veille d'être terminé et serait incessamment soumis à la commission des Affaires Etrangères, en sorte que le dépôt sur le bureau du Sénat pourra avoir lieu très prochainement: "d'ici à quelques jours" a prétendu le Ministre "en sorte que, le Sénat devrait certainement en avoir terminé avant la fin de ce mois." J'ai remercié M. Briand de sa déclaration rassurante et je lui ai dit que vous en prendriez acte avec satisfaction.

Au moment où j'allais prendre congé de lui, M. Briand m'a encore dit: "Tâchez d'éviter, si vous le pouvez, que vos journaux ne secouent (sic) le Sénat ces jours-ci, car les sénateurs sont susceptibles, surtout aux pressions de l'extérieur qui fréquemment vont à fin contraire."

J'ai répliqué: "Vous reconnaîtrez que dans un pays d'opinion publique comme le nôtre, il était naturel de voir la presse s'étonner, fin janvier, de ce qu'un projet déposé le 3 août n'avait pas encore été rapporté." - "Mais il y a eu les vacances et les élections" a fait observer M. Briand; "quoiqu'il en soit,

"je vous confirme que, d'ici à fin courant, j'attends la solution
"du Sénat."

Tel est, Monsieur le Président, le compte-rendu de mon
entretien avec le Ministre des Affaires Etrangères; il ne me
reste qu'à souhaiter la réalisation entière de ses prévisions;
je ne saurais vous dire quelle satisfaction profonde j'éprouverai
si, réellement, nous n'avons plus qu'une quinzaine de jours à
attendre pour mener à bien la ratification du compromis.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédé-
ration, l'hommage de mon respect. *Dunant -*